



**ASSOCIATION DES SENIORS
SAINT-GHISLAIN**
a.s.b.l.

Belgique-België
P.P.
7330 St-Ghislain
5/1155

ECHOS DES SENIORS

Saison 2019-2020 – 35^{ème} année – Edition spéciale juin 2020

Numéro d'agrégation postale : P.501367

N° BCE 0459.237.986

Président: M. Stevens Emmanuel, rue Maigret n° 16 - 7330 Saint-Ghislain tél. 065/784 725.

Trésorier : M. Dellisse Gérard, rue Septième 25 - 7330 St-Ghislain tél. 065/770 469

Secrétaire/Programmatrice: Me Bohée Annie, rue Septième n° 25 - 7330 St-Ghislain tél. 065/770 469 ou 0479/454 202

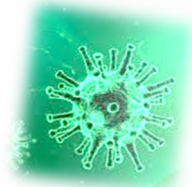
Local : Foyer Culturel de Saint-Ghislain, Grand-Place, 37 - 7330 Saint-Ghislain tél. 065/803 515.

Bulletin Bimestriel - Banque ING : compte **IBAN BE24 3700 1085 9138**

Editrice responsable : Bohée Annie « Association des Seniors – Saint-Ghislain asbl »

Site Web : www.assg.be – Courriel : 2020assg@gmail.com – R.P.M. : Tribunal de l'Entreprise de Mons

Il faut accepter les déceptions passagères, mais conserver l'espoir pour l'éternité.
Martin Luther King



*Je ne sais pas si nous allons en ressortir plus grands,
ce qui est sûr, c'est qu'on en ressortira plus gros.*

Aufeminin.



Des nouvelles de notre association en cette période de coronavirus

La situation générale

Il est sans doute temps de vous donner quelques nouvelles de l'association bien contrariée, comme nous tous en ce temps de crise sans antécédents récents, et qui nous oblige à mettre toutes nos activités entre parenthèses pendant ces longs mois. Nous sommes bien conscients de l'amertume que cela entraîne en particulier pour tous ceux qui attendaient avec impatience, chaque semaine, l'activité de leur choix pour passer un bon moment entre-nous.

La virulence de cette pandémie a contraint les pouvoirs publics à prendre des mesures très contraignantes pour la population afin d'empêcher un débordement de patients à soigner dans les hôpitaux pas du tout préparés à cette catastrophe ; de procurer les soins adéquats à tous les contaminés et surtout d'éviter une hécatombe parmi les plus fragilisés de la population.

Il est aisé de mettre en exergue les défaillances constatées qui serviront sûrement de leçons pour l'avenir. Gardons-nous cependant de porter trop rapidement un jugement négatif sur tous ceux qui ont géré la crise mais reconnaissons que, malgré tout, les mesures proposées par les experts et les décisions du pouvoir mises en place dans l'urgence ont permis de limiter les dégâts.

Quoi qu'on en dise reconnaissons que tout cela a été globalement bien mené en comparant les résultats avec d'autres pays voisins. Et tout compte fait pouvait-on faire mieux dans les conditions que l'on sait ?

Ayons aussi de la reconnaissance à tous ces apôtres de la santé qui se sont battus dans des conditions inadaptées pour sauver le plus grand nombre. Un dévouement exemplaire qui a frappé les esprits et dont il faudra se souvenir.

La reprise de nos activités

Chacun s'interroge, à juste titre, sur la date de reprise de nos activités arrêtées depuis la mi-mars.

De l'analyse de la situation actuelle et de son évolution probable qui se profile, nous considérons qu'une rentrée en **septembre est prématurée** et n'est pas envisageable, elle serait même contreproductive.

Il nous semble préférable de relancer **toutes** nos activités dans un climat plus serein, plus sûr, davantage sécurisant, en évitant autant que possible des contraintes difficiles à imposer et/ou qui restreindraient le nombre de participants par une discrimination de certains parmi nous, toujours contestable sur base de critères difficiles à fixer.

Ce sont les éléments qui suivent qui nous ont amenés au report de notre rentrée habituelle de septembre :

- Que la descente du nombre de contaminés, si elle est encourageante, est très lente et comporte de nombreux paliers qui font présager encore plusieurs semaines pour atteindre un niveau tel que tout danger soit écarté

- Que les experts épidémiologistes ont avancé que pour reprendre une vie « normale » il faudrait zéro contamination pendant 28 jours consécutifs
- Que si nous constatons une reprise dans différents secteurs (commerciaux, transports, sportifs, éducatifs, mouvements de jeunesse, ...) elle se fait avec des contraintes strictes de distanciation, de port du masque, de nombre très limité de participants, ...
- Que le facteur âge a été pris en considération par exemple pour la garde des petits-enfants
- Que l'association rassemble des personnes considérées comme fragiles eu égard à ce virus qui, combiné à d'autres affections bien traitées en temps normal, devient un facteur de risque aggravant.
- Que le nombre de décès constaté à la suite du coronavirus est de loin le plus important pour les personnes au-delà de 65 ans.
- Que certains experts évoquent ou préconisent de prolonger les mesures de confinement et de prudence pour les personnes âgées de plus de 65 ans, considéré comme un âge pivot.
- Que notre association orientée vers les seniors recueille un taux de près de 90% (88.9 précisément) dépassant les 65 ans et 66% au-delà de 70 ans.
- Que le risque d'un rebond redouté par les experts est prévisible à la suite de la période de vacances estivales, où vraisemblablement les règles seront presque inévitablement transgressées, avec un retour aux mesures drastiques retardant d'autant la situation normale tant attendue.
- Que l'ouverture du foyer culturel ne sera étudiée par les responsables et la commune qu'au mois de septembre en fonction de l'évolution de la situation et des contraintes qui seront imposées
- Que l'organisation des activités des seniors est rendue extrêmement compliquée tant que nous restons dans l'incertitude. Impossible de convenir de dates avec animateurs extérieurs sans certitude et risque de réclamation d'indemnités si l'activité prévue est supprimée.
- Qu'il n'est pas possible de constituer des petits groupes limités de seniors qui seraient autorisés à participer à certaines activités en favorisant certains au détriment d'autres.
- Que la responsabilité de l'association soit engagée en cas de contamination de membres au cours d'une activité ce qui, pour le moins, serait préjudiciable à notre réputation de bonne gestion.

Pour toutes ces raisons ci-dessus évoquées, les membres de l'assemblée générale, sur proposition des membres du comité exécutif, ont décidé de reporter la rentrée prochaine à **janvier 2021** ; la situation d'ici là serait très vraisemblablement éclaircie et nous donnerait du temps de bien organiser la rentrée et toutes les activités du reste de la saison.

Il est évident que dans cette perspective le montant de la cotisation de la saison 2020-2021 sera revue et ne sera réclamé qu'en fin d'année 2020, lorsque nous serons davantage certains du nombre de mois effectifs de la saison 2020-2021.

Nous nous rendons bien compte qu'une telle décision décevra plus d'un sénior mais la situation exceptionnelle dans laquelle nous sommes tous plongés nous oblige à prendre des dispositions, certes difficiles, mais qui nous permettront de reprendre toutes nos activités sereinement, sans que plane cette menace sanitaire de nos jours.



Nouvelle présidence

Après avoir assuré pendant treize années consécutives le rôle de président, j'ai décidé en 2019 de passer le flambeau dès que le conseil d'administration aura désigné mon successeur.

Dès cette annonce, Monsieur **Michel Moulin** qui s'est porté candidat a été désigné, à une large majorité, à ce poste par le conseil d'administration lors de sa séance du 13 mars dernier. De commun accord le remplacement sera effectif dès le mois de septembre 2020.

Le rôle de président demande beaucoup de disponibilité, d'énergie et de doigté.

J'y ai mis, pour ma part, toute ma détermination à l'assumer au mieux de mes possibilités, avec impartialité, en évitant autant que faire se peut les conflits inévitables qui se créent dans tout groupe quel qu'il soit.

J'ai privilégié autant que possible le contact humain en accueillant tous les seniors de quelque bord qu'ils soient avec la même attention et la même cordialité.

J'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer pendant de très nombreuses années sur le dévouement, la compétence et l'expérience de **Michel Scutnaire**, secrétaire de 2006 à octobre 2019, dont le tâche a été capitale et qui n'a pas ménagé son temps ; également sur **Luc Bortolin**, trésorier de 2006 à 2016, qui a consacré un temps notable à sa fonction y mettant beaucoup de sérieux et de minutie.

Aujourd'hui je me félicite de pouvoir compter sur **Annie Bohée** qui a repris, un peu dans l'urgence mais avec beaucoup de détermination, de volonté et de compétence, le rôle de secrétaire, et de **Gérard Dellisse** qui a repris la fonction vitale de trésorier avec professionnalisme, et a modernisé la comptabilité et la tenue des livres avec les outils informatiques qu'il maîtrise remarquablement.

Je n'oublie pas le très grand nombre de bénévoles qui ont pris en charge pendant ces nombreuses années, parfois dans l'ombre, l'organisation de toutes nos activités que ce soient les clubs, les excursions, les voyages, l'intendance, l'accueil à l'entrée, la mise à jour des coordonnées des membres, la conception et la mise à jour de notre site web. Je suis convaincu que l'on doit mettre au crédit de toutes ces bonnes volontés la réussite et la notoriété dont jouit notre association.

Je suis aussi convaincu que Michel Moulin possède le caractère adéquat, la compétence managériale, la disponibilité de temps et le dévouement indispensable pour mener à bien ces nouvelles responsabilités. Il ne fait pas de doute qu'avec Michel l'association poursuivra sa route pour le plus grand plaisir de tous nos seniors.

Le Président,
Emmanuel Stevens.

.....

Chers, Chères Ami(e)s seniors,

Notre conseil d'administration et notre assemblée générale ont eu lieu le 13 mars dernier, juste avant le confinement.

Diverses décisions sont intervenues lors de ces réunions. Je vous en fait part ci-après :

Lors du conseil d'administration nous avons acté la démission de notre président Monsieur **Emmanuel Stevens** à la date du 31 août 2020.

Nous remercions chaleureusement Emmanuel pour ses 13 années de dévouement au sein de notre association. Nous garderons de lui le souvenir d'un président accessible, à l'écoute des membres, soucieux de régler les problèmes par le dialogue et la bonne volonté.

Il sera remplacé par Monsieur **Michel Moulin** que beaucoup connaissent déjà puisqu'il est notre lien avec le Foyer Culture et, de ce fait, est présent chaque lundi à l'entrée de la salle. Il était également commissaire aux comptes de notre association. C'est lui aussi qui présente nos conférenciers depuis le départ de Michel Scutnaire. Tous nos vœux accompagnent Michel dans cette nouvelle fonction.

Lors de notre assemblée générale de nouveaux statuts ont été approuvés.

En effet, depuis le 1^{er} mai 2019, les asbl sont désormais considérées comme des entreprises et sont donc intégrées dans le *Code des Sociétés et Associations*.

Nos statuts ont dû être modifiés pour répondre aux exigences du CSA.

Ceux-ci sont visibles sur notre site internet www.assg.be cliquer sur « Historique ».

Madame **Anne-Marie Simon** a été admise à un poste d'administratrice. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre conseil d'administration.

Nous avons également acté la démission de Madame **Alberte Genbauffe** qui depuis de nombreuses années assurait le pointage les lundis à l'entrée de la salle. Elle sera remplacée par Madame **Jacqueline Henaut**. Alberte assurait également l'envoi de notre bulletin « *Echos des Seniors* ». C'est Anne-Marie Simon qui s'en occupera désormais. Nous tenons à remercier Alberte pour le travail précieux qu'elle a accompli pour notre association et nous lui remettrons, en notre nom à tous, un cadeau de remerciement.

Monsieur **Martial Flament**, bénévole pour l'organisation de marches, nommé membre effectif lors de cette A.G., a repris le poste de vérificateur aux comptes laissé vacant par Michel Moulin en suite de sa nomination de président.

Monsieur **Freddy Saintenois** a démissionné de sa fonction de représentant de notre association auprès du C.A. du Foyer Culturel. Il sera remplacé par Anne-Marie Simon.

A la suite de la présentation des comptes 2019, et après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, l'A.G. a décidé à l'unanimité des voix d'approuver les comptes annuels (boni de 2.682,22 €).

Après la présentation du budget 2020 par le trésorier et au vu de l'augmentation des frais engendrés par la déclaration des films auprès de l'organisme « *Libération Films* » ainsi que les frais à *Unisono* (ex-Sabam), il a été décidé d'augmenter la participation aux frais pour les séances du *Ciné-Club* et du *Coup de cœur musical* de 1 €. Cette participation sera donc dorénavant de 3 €.

Concernant notre rapport d'activités 2019 : le nombre de membres adhérents (globaux et clubs) pour l'année s'élevait à **551** membres. Le nombre total de participants toutes activités confondues était de **9.773** (13.642 en 2018) en tenant compte de la fermeture du Foyer Culturel du 1^{er} janvier au 29 septembre 2019.

Faites un détour par notre site internet. Tous les renseignements concernant nos activités s'y retrouvent ainsi que nos bulletins *Echos des Seniors*.

Voilà, je pense, un excellent bilan 2019 pour notre association.

L'année 2020 sera un peu plus difficile compte tenu des circonstances mais nous voulons rester optimistes et nous espérons recommencer l'année 2021 sous les meilleurs auspices et reprendre le cours normal de nos activités.

Je vous souhaite bonne continuation et prenez bien soin de vous.

Annie Bohée,
Secrétaire-Programmatrice.

.....

Sur proposition du conseil exécutif, une assemblée générale virtuelle s'est tenue afin de décider du report de toutes les activités de l'association jusque janvier 2021.

Un vote a eu lieu par mail et courrier auprès des 37 membres effectifs qui constituent l'assemblée générale et a recueilli le résultat suivant :

OUI pour le report en janvier 2021 : 33

NON pour le report en janvier 2021 : /

ABSTENTIONS : 4

Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était et aie confiance en l'avenir.

Bouddha

